



Refus de remboursement suit a vol de voiture

Par **xtenn**, le **13/05/2008 à 19:48**

bonjour, rnj'ai déclaré un vol de voiture a mon assurance, il sont enregistré le vol. rnil mon demander de remplir une déclaration attestent l'eta de la voiture l'anné et les options y compris le prix , 60 jour apres je ne suis toujours pas indemisé . rnje rappelle l'assurance qui me dis qui ne rembourseront pas la voiture pour cause que le prix que j'ai indiqué n'est pas le bon prix . rncette voiture est de 2003 avec beaucoup option je l'ai acqui d'occasion , il disent avoir des preuve que je ne la pas acheter se prix la . rnquelle recourt j'ai ????

Par **frog**, le **13/05/2008 à 21:00**

Demandez leur de produire les documents en leur possession.

Par **jeetendra**, le **14/05/2008 à 10:12**

bonjour, comme votre assureur réfute votre propre estimation de la valeur de votre véhicule volé et va jusqu'à dire que votre estimation est non seulement fausse mais disproportionné, demandez leur de vous fournir les éléments objectifs sur lesquels il se base pour refuser de vous indemniser, rapport d'expert, etc. rnOu de vous faire une proposition largement inférieur a ce à quoi vous vous attendiez en tant que victime, qu'à défaut vous vous réservez le droit de saisir le juge afin que le différent soit solutionner, courage, cordialement